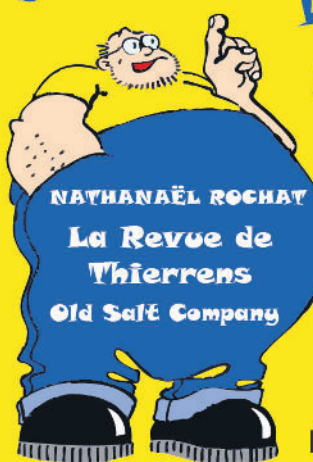


PUBLICITÉ

9e COMPTOIR
DE DENEZY



Ascension 2025
Du 28 mai au 1er juin

Fondue au Chalet

Mur de grimpe

Vieux tracteurs

Journée du vélo

Invité d'honneur:
La Bulgarie

NATHANAËL ROCHAT

La Revue de
Thierrens

Old Salt Company

Estavayer

Deuxième place au concours Clean-Up-Day

La commune d'Estavayer a remporté la 2^e place du concours Clean-Up-Day en 2024 grâce à son action de nettoyage. Elle a décidé d'utiliser l'argent du prix pour le festival Ludi-mania 'k': le 17 mai dernier, elle a invité les équipes d'ambassadeurs et d'ambadrices IGSU au festival afin qu'elles sensibilisent les enfants et leurs parents de manière ludique à la problématique des déchets sauvages. En septembre 2024, la commune avait participé au Clean-Up-Day national de l'IGSU. Plus de 50 bénévoles, dont la moitié était des enfants, ont ramassé environ 27 kilos de déchets sauvages.

Granges-Marnand

Rachat de la société E. Zwicky AG par GMSA

Dans un communiqué datant du

15 mai, Groupe Minoteries SA (GMSA) annonce le rachat de la société Schweizerische Schälzmühle E. Zwicky AG, basée à Müllheim-Wigoltingen, dans le canton de Thurgovie. Le groupe spécialisé dans le secteur de la meunerie poursuit sa stratégie de diversification. Mueslis, flocons et spécialités à base de céréales et de légumineuses font partie des produits emblématiques de la marque Zwicky. Dans ce contexte, GMSA reprend l'ensemble des collaborateurs et poursuit l'exploitation du site en Thurgovie.

Vallon

Second tour pour l'élection au Conseil communal

L'élection complémentaire suite à la démission de Thierry Billieux au Conseil communal de Vallon n'a pas permis d'élire un nouveau membre à l'exécutif. Sur 62 bulletins rentrés, 54 étaient valables: 17 personnes ont récolté des voix, dont Nicolas Chardonnens qui en a reçu 25. La majorité absolue (28 voix) n'étant pas obtenue, un second tour aura lieu dimanche 8 juin prochain, indique la syndique Isabelle Guerry. Les candidats à ce deuxième tour ont jusqu'à ce vendredi midi pour se proposer. La participation de la population au premier tour n'était que de 16, 53%.

Châtillon

Nouvelle élue à l'exécutif

Sandra Lambelet Moulin a été élue nouvelle conseillère communale de Châtillon dimanche lors de l'élection complémentaire faisant suite à la démission de Violaine Bulliard. Elle a obtenu 83 voix contre 55 pour sa concurrente Aurélie Gaillet-Vifian.

PUBLICITÉ



Festival
des
ROSES

ENTRÉE LIBRE

FESTIVAL DES ROSES

13 - 14 - 15 JUIN

ESTAVAYER-LE-LAC

www.festivaldesroses.ch

CUGY

Deux volées de jeunes citoyens à l'honneur



PHOTO MELINDA NAVARRO

Vendredi 16 mai dernier, la commune de Cugy a partagé une soirée conviviale avec les jeunes citoyens nés en 2006 et 2007, à Fun4All à Sévaz. En 2024, cette soirée n'avait pas eu lieu par manque d'inscrits. Cette année sur les deux volées, Matteo, Mathys, Justine, Chris, Louise, Antoine et Théo (de g. à dr. sur la photo) ont répondu présent pour lancer quelques boules de bowling avec les représentants de

la commune. Après l'effort et re-joints par Léa et Anaëlle (non présentes sur la photo), c'est une fondue chinoise qui leur a été servie dans la bonne humeur. Les représentants de la commune (de g. à dr. sur la photo): Karine Duc, Susanne Zeller Bersier, Bernard Grandgirard (syndic), Sylvia Bersier, Jean-Denis Borgognon et Yannick Bersier. Manquent Laurent Overney et Olivier Vonlanthen.

ESTAVAYER-LE-LAC

Le pouvoir des fleurs s'invite dans l'afterwork



PHOTO DR

Vendredi 16 mai, ArtiChoke a organisé pour la troisième année consécutive son afterwork à la route de la Gare 70. Le thème de la rencontre, Flower Power, a inspiré certains participants dans le choix de leur tenue. Des fleurs ont été peintes sur les murs du hangar, et l'artiste CRBZ a réalisé une performance de live

painting (photo). Son œuvre finale a été découpée en vingt morceaux, qui ont été vendus avec succès au public. Dans une ambiance festive, animée par des DJs, chacun a encore pu écrire ses mots sur un mur participatif. L'événement a attiré une foule nombreuse, ont communiqué les organisateurs.

FAOUG

Epicerie fêtée comme il se doit



PHOTO PHILIPPE CAUSSE

Une foule des grands jours a célébré l'inauguration de la Petite Epicerie du village qui ouvrait enfin ses portes vendredi 16 mai sur la place de la Gare. Un travail de longue haleine mené en collaboration par la commune et l'association Faoug'tur, mise sur les rails en 2022. Après de multiples rebondissements, le local de belle allure est prêt à accueillir ses premiers

clients. De nombreux produits locaux ou régionaux et un échantillon très large de marchandises, Théo Lavanchy (au centre) et Josiane Kohler, accompagnés de Herbert Furrer, architecte urbaniste, peuvent être fiers de leur bébé. «Ici pas de supermarché, mais un marché super. Faoug pouvait le faire», clamait Josiane, la larme à l'œil, alors que Théo rele-

vait «l'élan collectif pour cette vitrine du terroir qui devrait aussi devenir le point de rencontre des citoyens». Le magasin d'alimentation, ouvert 24 h sur 24 et 7 jours sur 7, est autosuffisant en énergie grâce aux panneaux solaires garnissant la pergola attenante. Une poignée de bénévoles accompagneront les utilisateurs les premières semaines.

DEBUHME CROQUE L'ACTU



SURPIERRE

Le Conseil général passe de manière serrée

La votation sur l'introduction d'un Conseil général à Surpierre pour la législature 2026-2031 a donné lieu à un résultat serré. La modernisation du processus législatif, soit l'abandon d'une assemblée communale au profit d'un Conseil général (lire notre édition du 15 mai dernier), a passé par 178 voix contre 165. «Le Conseil communal est satisfait. Il y a eu une campagne pour le pour et une pour le contre; les gens se sont bien exprimés», note le syndic Julien Tüscher. «Ce n'est qu'un début. Nous espérons que les personnes qui ont voté non se mettront en lice pour les prochaines élections communales de 2026», précise-t-il, tout en regrettant que, pour une telle votation, la participation de la population ne se soit élevée qu'à 35%. De son côté, Nathalie Dupré, qui a mené campagne en faveur du non, relève que ce résultat à 13 voix près montre que beaucoup de gens ne sont pas convaincus. «Ce n'est pas une défaite pour nous. C'est quasi du 50-50.» Elle annonce en outre qu'un recours a été déposé au Tribunal cantonal contre ce résultat, contestant la régularité de certains actes préparatoires.

La Broye

Hebdomadaire d'information locale et régionale paraissant le jeudi.

Adresse rédaction, publicité et abonnements:
La Broye Hebdo, ZI La Palaz C9, case postale 124, 1530 Payerne
Rédaction: 026 662 48 88 | redaction@labroye.ch
media f régie publicitaire: 026 662 48 80 | publicite@labroye.ch
Abonnements: 026 426 44 66 | abo@st-paul.ch

Rédaction

Isabelle Kottelat (IK)
Rédactrice en chef
Alain Schafer (AS)
Jean-Michel Zuccoli (JMZ)
Martine Machy (MM)
Benjamin Bulliard (BB)
Isabelle Daccord secrétaire de rédaction
Anne Kohli secrétariat

Publicité

Pierre-Alain Monney délégué commercial
Corinne Francisco assistante commerciale
Elisa Kilchoer assistante commerciale

Editeur

St-Paul Médias SA

Impression

Centre d'impression Tamedia SA, Berne